

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 16 mars 2016 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. Fernand Albert (Lejeune), M. Patrick Michaud (Packington), M. Raymond Gagné (Pohénégamook), M. Gaston Chenard (St-Athanase), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha), M. Jean-Guy Paquet (St-Marc-du-Lac-Long), M. Alain Malenfant (St-Michel-du-Squatec), M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, Mme Renée-Anique Francoeur et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Fernand Albert et appuyé par M. Alain Dubé d'adopter l'ordre du jour proposé en ajoutant le point « 4. e) Suivi des mauvaises créances » et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1130**

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2016.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Richard F. Dubé, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2016 soit accepté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1131**

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Patrick Michaud, appuyé par M. Alain Dubé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 16 MARS 2016 :

Caisse Pop. Desjardins des Lacs Témis.	579.64 \$
Financière Banque Nationale Inc	553.56 \$
Banque Nationale REER	318.72 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac	43.68 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	47.82 \$
Caisse Pop. De Cabano	38.08 \$
AGAT Laboratoires	36.82 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	30.19 \$
Albert Fernand	30.01 \$
Chénard Gaston	77.00 \$
Dubé Richard F.	45.00 \$
Dubé-Ouellet Céline	22.00 \$
Éco-L'Eau	125.32 \$
Gagné Raymond	54.00 \$
Garage Michel Morin	76.63 \$
Gravier Bérubé & fils Inc	862.31 \$

Groleau Maxime	3 122.12 \$
Groupe Coopératif Dynaco	214.86 \$
Groupement Forestier de l'Est	411.04 \$
Ouellet Jacques	29.00 \$
La Capitale assurances	2 719.82 \$
Laboratoire d'Expertise de R-D-L	103.48 \$
Laurentide Re/Sources Inc	47.27 \$
Lepage Elzéar	61.00 \$
Les Entreprises Bouchard Enr.	119.40 \$
Lévesque Ouellet Keven	43.01 \$
Marisol Dionne Graphiste	150.00 \$
Michaud Patrick	15.00 \$
Municipalité de Dégelis	4 362.19 \$
Ouellet Jean-Pierre	52.01 \$
Paquet Jean-Guy	48.00 \$
Pelletier Claude	41.00 \$
Pelletier & Labrie	3 380.27 \$
Pelletier Pierrette	13.00 \$
Pièces Témis inc.	123.36 \$
Solutions Témis Inc	55.15 \$
Témis Chevrolet Buick GMC Ltée	597.54 \$
Groupe Coopératif Dynaco	31.78 \$
Garon Gilles	13.00 \$
Financière Banque Nationale Inc	7 797.58 \$
Bell Canada	949.31 \$
Bell Mobilité	41.64 \$
DAS Fédéral	6 231.91 \$
DAS Provincial	15 198.63 \$
Hydro-Québec	3 455.30 \$
Laurentides Re/Sources	47.27 \$
Master Card	652.99 \$
Sani-Lang Inc	903.02 \$
Service Sanitaires A. Deschênes Inc	99 391.62 \$
Total payés:	153 363,35 \$

COMPTES À PAYER AU 16 MARS 2016 :

9256-3626 Québec Inc	632.36 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	25.52 \$
Conteneurs KRT inc	14 144.76 \$
Équipements Sigma Inc	518.23 \$
Garage Michel Morin	40.24 \$
Groupe Coopératif Dynaco	163.66 \$
Hewitt	55 095.41 \$
Imprimerie Excel Inc	3 851.70 \$
Info-Dimanche	326.53 \$
Jacques Ouellet	15.00 \$
La Capitale assurances	2 912.10 \$
Laurentide Re/Sources Inc	1 778.60 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	1 832.95 \$
Master Card	362.55 \$
Municipalité de Dégelis	1 614.23 \$
Nova Envirocom	2 861.04 \$
P. Beaulieu Électrique	314.98 \$
S.A.A.Q.	1 613.27 \$
Société V.I.A.	6 974.70 \$
Solutions Témis inc.	277.16 \$
Weight-Tronix Canada	712.85 \$

Xylem	3 063.61 \$
Service Sanitaires A. Deschênes Inc	100 961.19 \$
Agat Laboratoires	2 202,84 \$
Total à payer:	200 092,64 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1132**

4) ADMINISTRATION

a) Annulation des soldes résiduels des règlements d'emprunts

Réalisation complète de l'objet à coût moindre - R-004

Attendu que la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata a entièrement réalisé l'objet du règlement R-004 à un coût moindre que celui prévu initialement;

Attendu que le coût réel des travaux s'élève à 662 444 \$;

Attendu que le financement permanent de cette somme a été effectué;

Attendu qu'il existe un solde de 237 556 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt R-004 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par Mme Céline Dubé Ouellet,

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement R-004 soit réduit de 900 000 \$ à 662 444 \$;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1133

Réalisation complète de l'objet à coût moindre - R-006

Attendu que la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata a entièrement réalisé l'objet du règlement R-006 à un coût moindre que celui prévu initialement;

Attendu que le coût réel des travaux s'élève à 4 530 900 \$;

Attendu que le financement permanent de cette somme a été effectué;

Attendu qu'il existe un solde de 347 035 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt R-006 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Gaston Chenard,

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement R-006 soit réduit de 4 877 935 \$ à 4 530 900 \$;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1134

b) État des résultats vérifiés au 31 décembre 2016

M. Maxime Groleau effectue la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2015, qui ont été envoyés aux délégués avant la rencontre. Ceux-ci ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton et M. Groleau effectue aussi une lecture du rapport aux responsables de la gouvernance.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Patrick Michaud, d'approuver les états financiers vérifiés de la RIDT au 31 décembre 2015.

Une copie sera transmise à chaque municipalité membre afin que les conseils municipaux les entérinent aussi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1135

c) Résultats de soumission – Tri et mise en marché de matières recyclables

La RIDT a demandé des appels d'offre publics par le biais du système SEAO afin d'avoir des soumissions pour le tri et la mise en marché de matières recyclables.

Suite au délai imparti, la RIDT a reçu une seule soumission, celle de société VIA, actuelle entreprise qui effectue ces tâches. Gaudreau Environnement a seulement envoyé un courrier mentionnant que l'entreprise ne souhaitait pas soumissionner sur cet appel d'offre.

La soumission de la Société VIA prévoit :

- un coût de 35,90 \$/tonne pour le tri et la mise en marché des matières recyclables apportées au centre de tri situé à Rivière-du-Loup
- un coût de 0 \$/tonne pour le tri et le pré-traitement sur le site de Dégelis des tubulures d'érablières

Le coût estimé, en fonction des tonnages prévisibles, est de 84 365 \$ avant taxes par année, soit 168 730 \$ si l'option est exercée.

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Gilles Pelletier, que la RIDT accepte la soumission de la Société VIA telle que présentée, avec l'option pour le pré-traitement des tubulures d'érablières à l'écocentre Dégelis.

Les devis, addenda et formule de soumission serviront de contrat pour ce mandat d'une durée d'un an, avec option de renouvellement pour une année supplémentaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1136

d) Points sur les dossiers de Renée-Anique

Nouveau Site Internet de la RIDT

- Plateforme complète terminée par Webetic (en ligne en privée)
- Révision du contenu, insertion photos et vidéos (par RAF)
- Lancement prévu fin avril

Aide-Mémoire de collecte 2016

- Imprimés et envoyés chez Livr'Avenir pour coller aimants
- Envoi dans les bureaux postaux le 25 mars pour réception dans chaque domicile la semaine du 28 mars.

Organisation du Bazar Écolo 14 mai au Parc Clair Soleil TSLI

- Collaboration avec groupe d'élèves de Gérard-Collin pour location de table (levée de fonds camp d'anglais)
- Recherche d'un commanditaire - demande envoyé à Groupe Dynaco pour 1000\$ (500 en échange)
- Signature contrat artiste spectacle (Charlo et sa poubelle Magique 700\$ + tx pour 6 mini spectacle 15 min.)
- Montage affiche, préparation communiqué pour média fin mars (appel à la population location tables)
- Planification conférence de presse le 22 avril (jour de la terre) avec jeunes, démontrer l'importance de la collaboration jeunesse, promouvoir notre campagne de sensibilisation 2016 avec le concours web, faire lancement de la mascotte devant les médias.

Communications

- Attestation niveau OR RIDT et bilan recyclage 2015 - diffusion média (25 février)
- Bazar Écolo projet camp d'anglais - diffusion interne école Gérard Collin (3 mars)
- Planification événements écoresponsables - diffusion via Tourisme Témiscouata pour membres (5 mars)
- Consignes de collecte - diffusion au d.g. des municipalités pour infolettres-bulletins (6 mars)

Planification de la campagne de sensibilisation 2016

- Concours web sous forme de quiz-éclair interactif (tirage gagnants à la rentrée scolaire)
- Promotion terrain avec équipe d'étudiants (sondage porte-à-porte, événements, kiosque)
- Collaboration affichage dans les BMR du Témiscouata (services écocentres, RDD)
- Publicité-chronique radio sur les RDD (possibilité de collaboration OBV fleuve st-jean)

Planification d'un spectacle pour le jour de la Terre (22 avril)

- Confirmation d'Anne-Lune Enviro-Fruits - présentation 2x à Dégelis et 1x à Pohénégamook
- Dates 19-20 avril pour élèves du primaire 1-2
- Communiqué conjoint avec CSRNO et Salon du Livre car spectacle aussi présenté à Edmundston 3x + spectacle ouvert à la population (parents et enfants) à la salle Léo-Poulin où le Témiscouata sera aussi invité à y aller (toujours Anne-Lune mais ce ne sera pas le même spectacle que les enfants auront vu à l'école)

e) Suivi des mauvaises créances

Après vérification il s'avère compliqué de modifier les règlements de taxation 2016 de chacune des municipalités afin de s'assurer que celle-ci puisse percevoir, comme tenant lieu de taxe, une vidange supplémentaire d'installations septiques.

Il sera préférable de le prévoir pour 2017 en effectuant des modifications d'une part au règlement qui gère les vidanges des installations septiques et d'autre part au règlement de taxation de chaque municipalité.

5) MATIÈRES ORGANIQUES

a) Comité de travail pour projet pilote

La RIDT souhaite mettre en place un comité avec des administrateurs et des responsables municipaux afin de voir à la mise en place d'un projet pilote pour tester différents styles de gestion des matières organiques.

Objectif : Répondre aux objectifs fixés par le gouvernement du Québec quant à ce type de matières en choisissant un système adapté à notre région et en tenant compte des programmes d'aide disponibles.

Le comité sera formé des administrateurs suivants :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| - Mme Céline Dubé-Ouellet | - M. Patrick Michaud |
| - M. Richard F. Dubé | - M. Jean-Guy Paquet |
| - M. Gilles Garon | - M. Gilles Pelletier |
| - M. Alain Malenfant | |

Une première rencontre aura lieu vers le début du mois de mai, avec des responsables municipaux.

6) LIEU D'ENFOUISSEMENT

a) Rapport d'exploitation 2015

M. Maxime Groleau présente un certain nombre d'informations du rapport annuel du lieu d'enfouissement technique qui sera envoyé au MDDELCC.

b) Travaux effectués sur le compacteur à déchets

Tel que discuté lors du dernier CA, des travaux importants ont été nécessaires sur le moteur du compacteur à déchets 826C en novembre dernier. Hewitt Équipement a cependant connu des problèmes dans son logiciel de facturation et la RIDT n'a reçu les 2 factures qu'au début du mois de mars 2016.

La première facture pour les pièces d'origine, indispensables à la réparation, totalise un montant de 24 753,47 \$ avant taxes. Le vilebrequin est facturé en totalité car, une fois vérifié en usine, une fissure a été détectée et la RIDT ne peut alors avoir le crédit de noyau s'y

rapportant (5 402,18 \$). La pompe à huile a aussi été changée, une fois le moteur enlevé (1 058,50 \$)

La seconde facture pour la main d'œuvre, dépasse un peu l'estimé prévu. Elle est d'un montant de 23 166,00 \$ avant taxes. Le dépassement vient principalement du fait du surplus de travail fait une fois le moteur enlevé de la machine (vérifications en profondeur, réparation frame, changement pompe à l'huile, ...).

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que la RIDT effectue le paiement de ces factures et que les montants requis soient pris à même le surplus accumulé libre de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1137

7) VARIA

a) Possibilité d'achat d'une pelle mécanique

La RIDT aura de plus en plus besoin d'avoir recours à une pelle mécanique pour l'opération du LET.

L'enfouissement se fait maintenant en surélévation par rapport au niveau du sol et les déchets doivent être placés dans les pentes avec ce type de machine (pente de 30 % trop importante pour le compacteur).

Il faut retravailler régulièrement les fossés de drainage et prévoir le creusage de la prochaine cellule (horizon 2 ou 3 ans).

La pelle mécanique devrait répondre à plusieurs critères :

- Une machine assez lourde pour utiliser sur les déchets compactés ou à compacter (type 20 tonnes)
- Des patins de traction assez large pour porter sur les déchets
- Traction style LC bonne à au moins 50 %
- Modèle de 2007 à 2009 avec 6500 à 9000 heures
- Pompe hydraulique en bon état (vérifiée et/ou reconditionnée)
- Un godet pour travailler dans les déchets et un autre pour les fossés
- Un doigt hydraulique assez large (3 ou 4 dents) pour maintenir les déchets dans le godet
- Une sortie hydraulique supplémentaire (en cas d'achat d'autres accessoires à long terme)
- Cabine en bon état avec air climatisé

Ces critères pourront être ajustés pour permettre d'obtenir la machine requise au meilleur prix, moins de 95 000 \$ taxes incluses.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Gaston Chenard, que la RIDT prépare un document d'appel d'offre sur invitation pour l'achat et la livraison d'une pelle mécanique au lieu d'enfouissement technique de Dégelis. Les soumissions devront être reçues pour le conseil d'administration du mois de mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1138

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par Mme Céline Dubé Ouellet, que M. Gilles Garon et M. Maxime Groleau soient autorisés à négocier et signer les documents requis afin d'augmenter la marge de crédit de la RIDT avec la Banque Nationale jusqu'à un montant maximum de 450 000 \$ (300 000 \$ actuellement).

Cette augmentation de marge permettra le paiement de l'équipement à acheter en attendant l'encaissement des montants de subvention à recevoir en fin d'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1139

8) PROCHAINE RENCONTRE

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 20 avril 2016
- Mercredi 15 juin 2016
- Mercredi 18 mai 2016
- Pas de rencontre en juillet 2016

- Mercredi 24 août 2016 (quatrième mercredi)
- Mercredi 21 septembre 2016
- Mercredi 19 octobre 2016
- Mercredi 16 novembre 2016
- Mercredi 21 décembre 2016

9)

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Gilles Pelletier, de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1140

Gilles Garon, président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier